

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE VILLENEUVE D'ASCQ  
BP 70079  
46 RUE PAPIN  
59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Direction générale des Finances publiques  
Centre des Finances publiques de VILLENEUVE  
D'ASCQ  
46 rue Papin BP 70079  
59652 Villeneuve d'Ascq  
Téléphone : 03 20 91 00 68  
Mél. : t059001@dgfip.finances.gouv.fr

MONSIEUR LE MAIRE DE MONS EN BAROEUL

Affaire suivie par : Evelyne BOURGERY  
Téléphone : 03 20 19 08 49

Villeneuve d'Ascq, le 12/05/2023

Objet : Avis du comptable public sur la mise en œuvre du droit d'option pour adopter le référentiel M57  
Votre courriel du 03/05/2023

Monsieur le Maire,

Par courrier cité en référence, vous sollicitez, en application du décret n° 2015-1899 du 30 décembre 2015, mon avis sur l'adoption du référentiel M57 par droit d'option pour la Ville de Mons En Baroeul à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

En application des dispositions précitées, j'ai l'honneur d'accuser réception de votre demande et de vous faire part de mon accord de principe pour l'application par la collectivité de Mons En Baroeul à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Dans le cadre de ce changement de référentiel, je me permets d'appeler votre attention sur les points suivants :

- le changement de nomenclature ne peut intervenir qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier suivant la date de la délibération par laquelle la collectivité applique son droit d'option pour le référentiel M57 ;
- la présence d'un solde débiteur au compte 1069, dès lors que ce compte n'existe plus dans le référentiel M57 et nécessite dès lors son apurement dans des conditions précises ;
- l'option pour le référentiel M57 implique l'adoption du référentiel pour ses éventuels budgets annexes administratifs, les budgets SPIC demeurant régis par l'instruction budgétaire et comptable M4.

En application des dispositions de l'article 1<sup>er</sup> du décret n°2005-1899 précité, le présent avis est joint au projet de délibération.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Evelyne BOURGERY  
Inspectrice Divisionnaire HC  
des Finances Publiques

Le Comptable public  
Evelyne BOURGERY

